

Une invention bicentenaire.

Telle la blouse blanche, le stéthoscope est l'apanage du médecin. Ah ! Que de rhinites suraiguës, de bronchiolites bénignes voire d'insuffisances cardiaques chroniques n'a-t'il (*ou n'a-t-il*) pas aidé à diagnostiquer !

Depuis deux cents ans, il permet aux disciples d'Hippocrate d'écouter, amplifiés, les sons de notre corps : les battements, les gargouillis, les borborygmes intempestifs, les sifflements rauques et les trémolos dignes des voix de hautes-contre.

Car l'instrument a été inventé par Laënnec en mille-huit-cent-seize.

Le Premier Empire s'était écroulé après les Cent-jours et la Restauration l'avait remplacé sans coup férir. Dans son hôpital parisien, las d'entendre à peine ses patients souffreteux anhéler, le médecin eut l'idée d'utiliser une liasse de feuilles roulées, interposée entre la poitrine de ses patients et son conduit auriculaire. L'artifice s'est révélé efficace et l'inventeur en fut fort aise.

Il a ensuite perfectionné son invention et de nombreux prototypes, en bois, se sont succédé.

Le stéthoscope a pris son aspect et sa composition actuels au milieu du vingtième siècle. Une membrane vibrante est reliée à un tube souple, lui-même fixé à une lyre qui amplifie encore le son et le restitue par deux embouts aux oreilles affûtées des praticiens.

Aujourd'hui, les fabricants rivalisent d'ingéniosité pour proposer de tout nouveaux modèles. Le stéthoscope a pris des couleurs et les tubes sont carmin, verts ou rose vif.

Et, quoique bicentenaire qu'il soit, il n'en reste pas moins d'une étonnante modernité et indispensable à toute auscultation.